

**Intervention de Jean-Yves Le Drian,
Président du Conseil régional de Bretagne**

Session du 13 octobre 2016

Mes cher.e.s collègues,

Ce fut malgré tout un bel été... Je dis « malgré tout » car les nouvelles attaques que notre pays a connues en juillet, à Nice, puis à Saint-Etienne-du-Rouvray ont bien sûr assombri cette saison. Ces attentats ont eu les effets psychologiques et économiques que l'on pouvait craindre. Mais la Bretagne, cette année encore, présente un bilan touristique et culturel plus favorable que de nombreux autres territoires. Notre région est restée la deuxième région la plus plébiscitée par les visiteurs et si le nombre de nuitées est en léger repli, la saison est restée favorable.

Nos festivals, une nouvelle fois, ont suscité un enthousiasme exceptionnel malgré les contraintes nouvelles que leur sécurisation a imposées. C'est évidemment une bonne nouvelle pour tous ceux qui les portent et pour l'économie bretonne. La culture en est un pilier de plus en plus structurant, conforté par notre décision d'accroître nos interventions dans ce secteur.

J'y vois aussi un message plus profond. C'est celui, ô combien optimiste, qui nous est donné par nos concitoyens qui se rassemblent pour partager des moments d'émotion et de convivialité. C'est le message de générosité des centaines de bénévoles qui font vivre ces événements par pure passion.

C'est pour la Bretagne une immense richesse. Ce n'est pas pour rien si, dans des moments de doute et de trouble, notre région peut apparaître comme un territoire apaisé, un espace de rencontre et de convivialité. N'ayons pas peur d'être ce que nous sommes, une Région ouverte, forte et solidaire où il fait bon vivre.

Mais si l'été a permis à certains de se reposer, l'action publique, elle, n'a pas cessé et la mise en œuvre de notre projet pour la Bretagne s'est poursuivie.

La situation de nombreuses exploitations agricoles est restée un sujet majeur de préoccupation constant compte tenu de la fragilité des cours. Nous avons pu à nouveau le constater au SPACE qui, néanmoins, a été un succès. Par ailleurs le Ministre de l'agriculture a obtenu des résultats que l'on pensait encore impossibles il y a six mois : débloquer une aide européenne concertée pour réduire la production laitière et faire remonter les prix, ou encore imposer un étiquetage de l'origine des viandes sur les produits transformés. Voilà du concret ! De son côté, la Région joue son rôle en soutenant massivement l'investissement, l'installation et les évolutions de système. Le plan « porc » et le plan « lait et viande bovine » votés il y a peu ici sont en action. Rien que pour le plan de modernisation des bâtiments, c'est près de 1500 exploitations qui sont désormais aidées en Bretagne. Voilà du concret toujours.

Notre projet s'est également renforcé par le dialogue que nous avons su nouer avec l'Etat. Deux épisodes récents l'illustrent.

Le premier est le discours prononcé au congrès des Régions de France, à Reims, par le Premier Ministre. Il a, à cette occasion, annoncé le remplacement pour les Régions de leur DGF par une part de la TVA, afin de compenser la charge nouvelle en matière de développement économique, résultant du retrait des départements. Le sujet est technique et n'a pas fait les gros titres.

Et pourtant, c'est une « petite révolution », pour reprendre l'expression de Philippe RICHERT, Président de l'ARF. Enfin, le mouvement de suppression de l'autonomie financière des régions, a été non seulement stoppé, mais inversé. Enfin, la part des dotations dans nos ressources sera réduite et nous recevrons une ressource dynamique et cohérente avec les responsabilités de notre collectivité.

Si la Bretagne a pu, à certains moments, douter du sens global de la réforme territoriale, ce dernier élément vient confirmer définitivement qu'il y a bien un réel progrès de la régionalisation. 30 ans après la création des Régions, il s'agit de la reconnaissance de notre rôle.

Et puisque je parle de ces 30 ans, je veux d'ores et déjà vous inviter tous à participer à un colloque que nous organisons le 18 novembre prochain, en partenariat avec Sciences Po Rennes et l'Institut de la Décentralisation. Le titre en est « *les Régions ont 30 ans et demain ?* » mais la question est double : avons-nous une carte à jouer face aux forces de la mondialisation d'une part et face au défi posé par notre système de représentation politique ?

Le second épisode est toujours lié aux décisions du Premier ministre, mais cette fois-ci, à Groix. Vous le savez, il est venu signer avec la Région Bretagne un protocole d'accord, prélude à un avenant au CPER, qui lui-même sera proposé au vote de notre assemblée en décembre prochain. Ce protocole est sur vos pupitres.

Le déplacement du Premier ministre a permis de faire un point général sur le Pacte d'avenir et le CPER. Nous avons pu constater que la plupart des engagements pris étaient tenus, que la dynamique était enclenchée, permise par l'impulsion conjointe de l'Etat et de la Région :

- Engagement pris et tenu sur la mise en place d'un Plan d'avenir pour l'agroalimentaire et l'agriculture complété par une structuration sans précédent de l'écosystème de l'innovation dans ces domaines.
- Engagement pris et tenu de renouveler la culture du dialogue social en région, grâce à la conférence sociale qui trouvera tous son sens lorsque nous parlerons demain d'emploi.
- Engagement pris et tenu de conforter Brest comme capitale mondiale des sciences et technologies de la mer, avec notamment le transfert du siège d'IFREMER et l'accélération de la modernisation de la flotte océanographique.
- Engagement pris et tenu d'élaborer une convention spécifique sur les langues de Bretagne.
- Engagements pris et tenus de mettre en place des expérimentations régionales sur l'eau, en matière de culture, premiers usages de la différenciation introduite par la réforme territoriale.

- Engagements pris et tenus pour la structuration de filières d'avenir comme la cybersécurité, les smart grids ou les énergies marines renouvelables.

Nous avons pris l'engagement, enfin, de bâtir un contrat de plan ambitieux. C'est le cas et les engagements sont tenus, contribuant au maintien des investissements publics sur le territoire :

- Chantiers des pôles d'échange multimodaux, gare de Rennes, ligne Paimpol Guingamp, déblocage de la modernisation de Brest Quimper.
- Avancement des travaux sur la RN 164 avec pour la première fois la perspective de voir se profiler la fin des chantiers...
- Soutien à l'investissement scientifique dans l'ensemble des domaines d'innovation de la Bretagne.
- Et enfin, soutien au volet territorial, le contrat pour les îles, les contrats métropolitains, et les projets pour les territoires plus en fragilité... en pleine cohérence avec la politique territoriale du Conseil régional.

Si notre première préoccupation est la bonne application du contrat signé, le Gouvernement ouvrant une phase de revoyure, j'ai souhaité que l'Etat puisse faire « plus » sur deux points : l'innovation au service de la compétitivité de nos entreprises et la solidarité au service de l'équité territoriale. Loin d'être contradictoires, ces deux axes se complètent. Ainsi, le protocole proposé par le Premier ministre et que je me suis engagé à vous proposer prévoit :

- 10 M€, à parité État et Région, pour mettre en place un « partenariat régional d'innovation » qui devra booster les projets d'innovation portés par des PME régionales ;
- 28 M€, à parité aussi, inscrits au volet territorial, pour compléter les actions déjà conduites. Ces nouveaux crédits contractualisés permettront notamment de répondre à l'enjeu majeur et, je crois, unanimement partagé, de la ruralité. Pour la Région, ces actions seront financées par un abondement de 14 M€ de sa politique territoriale, en cours de revoyure. Nous débattons de cela lors de notre session de décembre.

Ces nouveaux moyens, très concrets et immédiats sont une très bonne nouvelle pour la Bretagne.

Pour aujourd'hui, notre session comporte plusieurs dossiers importants, témoignant de la dynamique de mise en œuvre de notre projet.

C'est en particulier pour le projet **Bretagne Très Haut Débit**, au moment où les premiers usagers ruraux vont bénéficier de la fibre optique. Il y avait eu l'accessibilité routière, l'accessibilité ferroviaire, l'accessibilité aérienne, l'accessibilité maritime. Il y a maintenant l'accessibilité numérique.

Ce projet était indispensable à la Bretagne car le numérique transforme tout : les relations entre les entreprises, la nature même des emplois, les services rendus à chacun...L'accès aux réseaux numériques est devenu un facteur clé pour les territoires, pour le développement économique, pour l'attractivité et pour l'emploi dans l'ensemble des filières.

Tous les élus bretons ont pris pleinement conscience de cette révolution et considèrent désormais l'accès aux réseaux comme une exigence. C'est pour cela que la Conférence numérique a approuvé le Schéma de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) en 2011 puis, en 2012, la « feuille de route » arrêtant la philosophie de l'intervention conjointe de la Région, des départements et des EPCI.

Bretagne très haut débit a été notre réponse collective à ce grand défi : garantir que 100 % des bretons disposeraient de la fibre, pour le même effort financier, et dans un rythme de déploiement équilibré entre métropoles, villes moyennes et zones rurales.

En dépit de la grande complexité technique et juridique de ce projet, je me réjouis de voir les délais respectés dans leurs grandes lignes et surtout, de voir les principes de solidarité territoriale mis en œuvre. Félicitons nous aussi de voir se poursuivre, au sein de Mégalis, ce modèle de gouvernance partagée et de projet collectif à l'échelle de la Bretagne.

On constate ici combien solidarité et performance sont parfaitement complémentaires car c'est bien cette solidarité territoriale qui, in fine, fait toute la performance et la compétitivité du territoire breton. Le caractère collectif et régional du pilotage de ce projet conforte l'image de la Bretagne, en plus de déployer sur le terrain des offres de qualité.

Second dossier emblématique pour la Bretagne est celui de la cybersécurité. La communication qui vous est proposée fait le point sur une démarche qui a conduit à la mise en place du Pole Excellence Cyber, et qui a permis, en quelques mois de travail, de positionner la Bretagne comme une terre d'excellence sur ce domaine émergent et prometteur. La Bretagne a su identifier ce secteur très en amont, avoir l'intuition de ses immenses perspectives, et a vite compris que ses savoir-faire en matière d'électronique et de numérique pouvaient y trouver des développements nouveaux.

Ce n'est encore qu'un début, mais sachez, mes cher.e.s collègues, que nous percevons déjà les premiers fruits de cette mobilisation puisque plusieurs entreprises et parfois de très grandes ont d'ores et déjà repéré notre territoire par son positionnement d'excellence sur la cybersécurité. Je me réjouis par exemple de la réussite de la reprise par Oberthur Technologies des activités de sécurité et d'identification de Safran. C'est une reconnaissance du savoir-faire du site de Vitré et sans doute les premiers pas d'un futur champion mondial de la cybersécurité. La Bretagne fut la patrie des télécoms pendant près de 40 ans, gageons qu'elle devienne la Breizh Cyber Valley.

Troisième dossier d'importance présenté à cette session est la confirmation de **notre candidature à exercer une compétence nouvelle pour la coordination des actions et des acteurs de l'accompagnement vers l'emploi.**

Plutôt que de compétence nouvelle, je crois que nous devrions parler de responsabilité nouvelle, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

La question n'est pas d'avoir plus de pouvoirs, de moyens ou de compétences. L'enjeu est de savoir comment, compte tenu de notre place centrale en matière d'orientation, de formation et de soutien aux entreprises, nous pourrions mieux coordonner l'action des acteurs vers l'emploi.

Cette communication est aussi modeste dans son expression qu'ambitieuse dans son objectif. Modeste car il ne serait pas raisonnable de laisser penser que la Région, par sa seule apparition, fera mieux que tous les acteurs actuellement investis sur le sujet. Modeste car il faudra en ce domaine, expérimenter, tenter, évaluer l'action, reconnaître parfois les difficultés et savoir réorienter les

choses.

Mais ambitieuse dans ses objectifs, car nous avons la conviction qu'avec l'ensemble des acteurs, nous saurons inventer de nouvelles manières de faire et obtenir de réels résultats. C'est en déployant une vision globale de l'accompagnement vers l'emploi et de la montée en compétences que l'on trouvera des réponses nouvelles au défi du chômage.

Notre session sera également l'occasion de débattre d'une seconde décision modificative, faible dans son ampleur mais qui permet d'ajuster les crédits nécessaires à la mise en œuvre de nos projets. Cette décision transpose sur le plan budgétaire le déploiement rapide du programme régional d'innovation, accompagne la remarquable montée en puissance du plan de compétitivité des exploitations agricoles et engage une nouvelle campagne pour l'attractivité de la Bretagne à l'heure de l'arrivée de la grande vitesse.

A tous les dossiers présentés à cette session, nous avons souhaité ajouter une première présentation par le Président Hamon des travaux engagés par le CESER, à ma demande, sur l'identification des risques liés au **BREXIT**. Je le remercie d'ores et déjà du travail effectué et de la qualité des premières réflexions qu'il pourra nous livrer en fin de session.

Le sujet est extraordinairement complexe puisque selon la manière dont sera gérée cette sortie, ses effets seront ou non sévères pour nos économies. Mais le pire est sans doute l'incertitude qui rend le travail d'éclairage demandé au CESER encore plus utile. La pêche est par exemple un sujet majeur puisque 50 % du volume de capture des pêcheries bretonnes se fait dans les eaux britanniques. Nous jouerons notre rôle de lanceur d'alerte auprès du gouvernement et de la Commission et le travail que mène Jean Hamon nous y aidera.

Voilà, mes cher.e.s collègues, les principaux dossiers et l'actualité depuis notre dernière session.

Je n'oublie pas la situation d'Haiti. Nous avons une relation historique avec le pays et c'est bien entendu tout naturellement que je vous proposerai lors de la prochaine commission permanente une aide exceptionnelle. Nous sommes déjà en contact avec des ONG pour cibler notre soutien vers les besoins d'urgence et vers l'essentiel pour le moyen terme.

Je vous propose une nouvelle fois de rester dans l'état d'esprit qui a toujours fait progresser la Bretagne : bâtir aujourd'hui ensemble la Bretagne de demain.

Je vous remercie.